

La présente offre de financement participatif n'a été vérifiée ou approuvée ni par l'autorité des services et marchés financiers (FSMA), ni par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).
L'adéquation de votre expérience et de vos connaissances en la matière n'a pas nécessairement été évaluée avant que l'accès à cet investissement vous ait été accordé.
En effectuant cet investissement, vous en assumez pleinement les risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi.

AVERTISSEMENT SUR LES RISQUES

Investir dans le présent projet de financement participatif comporte des risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil (1). Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil (2).

Le retour sur investissement n'est pas garanti.

Ceci n'est pas un produit d'épargne, et nous vous conseillons de ne pas investir plus de 10 % de votre patrimoine net dans des projets de financement participatif.

Vous pourriez ne pas être en mesure de vendre les instruments d'investissement au moment où vous le souhaitez. Si vous êtes en mesure de les vendre, vous risquez néanmoins de subir des pertes.

(1) Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12.6.2014, p. 149).

(2) Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84 du 26.3.1997, p. 22).

DÉLAI DE RÉFLEXION PRÉCONTRACTUEL POUR LES INVESTISSEURS NON AVERTIS


Les investisseurs non avertis bénéficient d'un délai de réflexion au cours duquel ils peuvent, à tout moment, retirer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de financement participatif sans justification ni encourir de pénalité. Le délai de réflexion commence à courir au moment où l'investisseur potentiel non averti fait une offre d'investissement ou manifeste son intérêt, et expire après quatre jours calendaires.

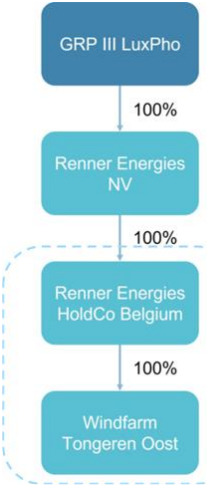
Pour exercer leur droit de retirer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de financement participatif dans un délai de quatre jours calendaires, les investisseurs non avertis doivent adresser un courrier électronique à ECCO NOVA en faisant état, de manière non-équivoque et sans justification, de leur volonté de se rétracter, à l'adresse électronique suivante : invest@econova.com.

APERÇU DE L'OFFRE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Identifiant de l'offre	6994001IY11HJC390C73 00024013
Porteur de projet et nom du projet	WINDFARM TONGEREN OOST SA (0805.633.203) RENNER ENERGIES TONGEREN-OOST
Type d'offre et type d'instruments	Obligations qui passent par l'entité ad hoc Ecco Nova Finance, dont le sous-jacent est un instrument de dette
Montant cible	Le seuil de réussite de la campagne est de 100.000 € et le montant maximum à lever est de 250.000 €.
Date limite	La date de clôture de l'offre est fixée au 24/11/2024 à 23h59.

PARTIE A – INFORMATIONS SUR LE(S) PORTEUR(S) DE PROJET ET SUR LE PROJET DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

a)	Porteur de projet et projet de financement participatif	
	Identité	Dénomination légale du porteur de projet : WINDFARM TONGEREN OOST SA Pays d'origine/d'enregistrement : Belgique Numéro d'enregistrement : 0805.663.203 
	Forme juridique	Société Anonyme (SA)
	Coordonnées	Site web : https://www.renner-energies.com/fr Adresse du siège statutaire : Arnould Nobelstraat 42/3, 3000 Leuven Adresse électronique : info@renner-energies.com Numéro de téléphone : +32(0)16 229 455

<p>Propriété</p>	<p>Global Renewable Power Fund III (GRP III) a engagé un montant important de 450 millions de dollars (USD) dans le groupe Renner Energies.</p> <p>Ces fonds sont destinés à Renner Energies SA, qui finance à son tour diverses entités du groupe en Belgique, en France et en Espagne.</p> <p>En Belgique, le groupe est composé de deux entités et dispose d'un portefeuille de projets en cours pour un total de plus de 500 MW, dont le projet éolien de Windfarm Tongeren Oost SA.</p> 																		
<p>Direction</p>	<p>Les administrateurs de Windfarm Tongeren Oost SA sont Zoltan Bogнар, Stephane Tetot et Jeroen Wuidart.</p>																		
<p>b)</p>	<p>Responsabilité des informations fournies dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement Jeroen Wuidart déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ni n'est manifestement trompeuse ou inexacte. Le porteur de projet est responsable de l'élaboration de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement.</p> <p>Monsieur Jeroen Wuidart, administrateur de Windfarm Tongeren Oost, a fourni à Ecco Nova des informations sur les projets et l'emprunteur.</p> <p>La déclaration de Jeroen Wuidart, par laquelle il assume la responsabilité des informations figurant dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement au titre de l'article 23, paragraphe 9, du règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil* (3), est jointe en [annexe [II]].»</p>																		
<p>c)</p>	<p>Principales activités du porteur de projet, produits ou services proposés par le porteur de projet Renner Energies, anciennement Windvision, s'efforce de développer tout le potentiel des énergies renouvelables pour les générations actuelles et futures. Initialement spécialisée dans l'énergie éolienne, Renner Energies a progressivement élargi son expertise au développement de parcs solaires et de projets de stockage d'énergie.</p> <p>Depuis 2002, les équipes de Renner Energies collaborent étroitement avec les acteurs locaux et nationaux - citoyens, collectivités, associations et institutions - pour développer, financer, construire et exploiter des projets qui contribuent activement à la transition énergétique et à un avenir à faible émission de carbone. En Belgique, en France et en Espagne, ils gèrent des projets innovants et ambitieux, de la conception à l'exploitation.</p> <p>À ce jour, Renner Energies a une trentaine de projets éoliens, une soixantaine de projets solaires ainsi que 6 projets de stockage d'énergie en cours de développement ou en exploitation.</p>																		
<p>d)</p>	<p>Hyperlien vers les états financiers les plus récents du porteur de projet La société de projet Windfarm Tongeren Oost SA a été fondée le 8 septembre 2023 et n'a pas encore rendu public ses résultats financiers.</p>																		
<p>e)</p>	<p>Chiffres et ratios financiers clés du porteur de projet au cours des trois dernières années La société de projet Windfarm Tongeren Oost SA a été fondée le 8 septembre 2023 et n'a pas encore rendu public ses résultats financiers.</p>																		
<p>f)</p>	<p>Description du projet de financement participatif, notamment de son objet et de ses principales caractéristiques Renner Energies souhaite lever 250.000 euros pour financer en partie l'installation de deux éoliennes Vestas V117 sur le site industriel Tongeren-Oost. Les éoliennes auront une capacité totale de 7,2 MW, ce qui devrait générer 20.004 MWh (P50) d'énergie verte sur une base annuelle.</p> <p>Le projet d'énergie renouvelable de Windfarm Tongeren Oost NV nécessite un investissement total de 13.532.322 €. Le tableau ci-dessous présente la structure de financement du projet :</p> <table border="1" data-bbox="92 1832 1305 2033"> <thead> <tr> <th colspan="3">Sources de financement</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Montant</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds propres</td> <td>5.312.929 €</td> <td>39%</td> </tr> <tr> <td>Prêt actionnaire</td> <td>7.969.393 €</td> <td>59%</td> </tr> <tr> <td>Crowdfunding Ecco Nova</td> <td>250.000 €</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>13.532.322€</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Sources de financement				Montant	%	Fonds propres	5.312.929 €	39%	Prêt actionnaire	7.969.393 €	59%	Crowdfunding Ecco Nova	250.000 €	2%	TOTAL	13.532.322€	
Sources de financement																			
	Montant	%																	
Fonds propres	5.312.929 €	39%																	
Prêt actionnaire	7.969.393 €	59%																	
Crowdfunding Ecco Nova	250.000 €	2%																	
TOTAL	13.532.322€																		

PARTIE B – PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROCESSUS DE FINANCEMENT PARTICIPATIF CONDITIONS DE LA MOBILISATION DE L'EMPRUNT DE FONDS

a)	Montant cible minimal de fonds à emprunter pour chaque offre de financement participatif	100.000 €
	Le nombre d'offres (publiques ou non) ayant déjà été conduites à leur terme par le porteur de projet ou le prestataire de services de financement participatif pour ce projet de financement participatif Non applicable	
b)	Date limite pour atteindre le montant cible de fonds à emprunter	<p>L'offre sera ouverte le 09/10/2024 à 12h00 exclusivement pour les entreprises impliquées dans le projet et situées sur le site industriel Tongeren-Oost, ainsi que les riverains du projet.</p> <p>Le 24/10/2024 à 12h00, l'exclusivité sera étendue aux habitants de la ville de Tongres (3700) et de la commune de Riemst (3770).</p> <p>La campagne sera ouverte au grand public sur la plateforme Ecco Nova le 08/11/2024 à 12h00.</p> <p>L'offre se clôture le 24 novembre 2024 à 23h59. Si le montant maximum n'est pas atteint à cette date, le porteur du projet et Ecco Nova étudieront la possibilité de prolonger la période d'inscription (la campagne).</p> <p>L'offre sera clôturée par anticipation si le montant maximum pour cette date est atteint.</p>
c)	Informations sur les conséquences si le montant cible de fonds n'est pas emprunté avant la date limite	<p>Si le seuil de réussite n'est pas atteint le 24/11/2024 à 23h59, le porteur du projet et Ecco Nova étudieront la possibilité de prolonger la période d'inscription (la campagne).</p> <p>Dans la mesure où un ou plusieurs investisseurs annulerai(en)t leur souscription(s) après la date de clôture de l'offre, Ecco Nova se réserve le droit de réouvrir l'offre le temps de pallier ces éventuelles annulations.</p> <p>En cas d'annulation, si le montant de l'investissement a été payé par l'investisseur, son capital sera intégralement remboursé.</p>
d)	Montant maximal de l'offre, s'il est différent du montant cible de fonds visé au point a)	250.000 €
e)	Montant des fonds propres engagés par le porteur de projet dans le projet de financement participatif	Windfarm Tongeren Oost SA apportera des fonds propres de 1.816.063 euros pour le projet éolien à Tongeren-Oost. Par ailleurs, Renner Energies accorde un prêt d'actionnaire de 2.701.614 euros. Ces montants sont sujets à toute modification du financement bancaire proposé pour ce projet.
f)	Modification de la composition du capital ou des emprunts du porteur de projet en rapport avec l'offre de financement participatif	Augmentation de l'endettement avec le montant de cette levée de fonds, soit entre 100.000 € et 250.000 €.

PARTIE C – FACTEURS DE RISQUES

Type 1	<p>Risques liés au projet</p> <p>Les risques inhérents au projet et susceptibles d'entraîner son échec peuvent concerner, sans qu'il s'agisse d'une liste exhaustive:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques liés à la phase de construction des éoliennes • Risque de restrictions de production • Risques liés aux défauts techniques et technologiques • Risques liés au prix de l'électricité • Risques liés à l'évolution du régime de soutien aux énergies renouvelables • Risques liés à la force du vent • Risques liés aux parties prenantes • Risques assurés et non assurés
Type 2	<p>Risques liés au secteur</p> <p>Les risques inhérents au secteur concerné peuvent, par exemple, résulter d'une modification du contexte macroéconomique, d'une baisse de la demande dans le secteur dans lequel le projet de financement participatif intervient et de dépendances à l'égard d'autres secteurs.</p>
Type 3	<p>Risques de défaut</p> <p>Le risque que le projet ou que le porteur de projet puisse faire l'objet d'une procédure de faillite ou d'insolvabilité, et autres événements concernant le projet ou le porteur de projet susceptibles d'entraîner la perte de leur investissement pour les investisseurs peuvent être causés par divers facteurs, notamment:</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • une (profonde) modification du contexte macro-économique ; • une mauvaise gestion ; • un manque d'expérience ; • de la fraude ; • une trésorerie insuffisante ;
Type 4	<p>Risque de baisse, de retard ou d'absence de retour sur investissement</p> <p>Il existe un risque que le retour sur investissement soit plus faible que prévu, qu'il soit retardé ou que le projet fasse défaut sur les paiements de capital ou d'intérêts.</p>
Type 5	<p>Risque de défaillance de la plateforme</p> <p>Il existe un risque que la plateforme de financement participatif se retrouve dans l'incapacité temporaire ou permanente de fournir ses services.</p> <p>Pour chaque Levée de fonds, un compartiment est créé au sein du patrimoine d'ECCO NOVA FINANCE. Chaque financement accordé à un Porteur de projets par ECCO NOVA FINANCE est dès lors logé dans un compartiment distinct au sein du patrimoine d'ECCO NOVA FINANCE auquel correspondra un compte spécifiquement ouvert à cet effet et fera l'objet d'un traitement comptable adéquat, la comptabilité d'ECCO NOVA FINANCE étant tenue par compartiment. Cela signifie, notamment, que par dérogation aux articles 7 et 8 de la Loi hypothécaire du 16 décembre 1951, seuls les fonds logés dans le compartiment relatif au Porteur de projets seront affectés à l'exécution, par le Porteur de projets, de ses obligations envers les Investisseurs, à l'exception du reste du patrimoine d'ECCO NOVA FINANCE et, notamment, des autres compartiments.</p> <p>Le risque de perte totale ou partielle du capital est donc principalement lié à l'insolvabilité éventuelle du Porteur de projets auquel l'investisseur choisit de prêter son argent par l'intermédiaire d'ECCO NOVA FINANCE dans un compartiment spécifique.</p> <p>Il ne peut cependant pas être totalement exclu qu'ECCO NOVA FINANCE fasse elle-même défaut de ses obligations, en cas d'insolvabilité par exemple.</p>
Type 6	<p>Risque d'illiquidité de l'investissement</p> <p>Il existe un risque lié à l'absence d'un marché public liquide et aux limitations en matière de cession. Ecco Nova n'offre pas la possibilité de revendre son ou ses obligations.</p>
Type 7	<p>Autres risques</p> <p>Il existe des risques que, entre autres, le porteur de projet ne contrôle pas, tels que les risques politiques et réglementaires.</p> <p>Par ailleurs, les risques propres aux instruments de placement sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prêt Bullet • Absence de diversification • Faculté de remboursement anticipé

Vous trouverez en annexe le scoring de risque associé à cette offre

PARTIE D – INFORMATIONS RELATIVES A L'OFFRE DE VALEURS MOBILIERES ET D'INSTRUMENTS ADMIS A DES FINS DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

a)	Montant total et types de valeurs mobilières proposés	<p>Cette offre concerne l'émission d'obligations qui passent par l'entité ad hoc Ecco Nova Finance, dont le sous-jacent est un instrument de dette et dont le montant total s'élève à : 250.000 €</p> <p><u>Rang et subordination des obligations émises :</u> Le remboursement de la créance résultant du prêt est prioritaire sur le remboursement des prêts autres que les prêts intra-groupes dus à Renner Energies NV, ainsi qu'à toutes ses filiales directes, étant codébiteur solidaire et indivisible du prêt dû à Ecco Nova.</p>
b)	Prix de souscription	<p>La valeur nominale des obligations s'élève à 100 €. La valeur minimale de souscription est de 100 €. La valeur maximale de souscription est de 2.500 €.</p>
c)	Acceptation ou non des sursouscriptions et indication de la manière dont elles sont allouées	Sursouscription non acceptée
d)	Conditions de souscription et de paiement	<p>Les conditions de souscription sont détaillées à l'article 7.1 de nos conditions générales d'utilisation. Un résumé se trouve également dans notre FAQ (« Comment investir »).</p> <p>Ensuite de la souscription, l'investisseur reçoit un courrier électronique de confirmation reprenant toutes les instructions nécessaires en vue d'effectuer le paiement du montant contractuellement prévu. Le paiement doit intervenir endéans un délai de 14 jours calendrier à dater de la souscription.</p>
e)	Conservation et livraison de valeurs mobilières aux investisseurs	Les obligations sont émises aux conditions suspensives suivantes :

		<ul style="list-style-type: none"> L'atteinte du seuil de réussite de la Levée de fonds, à savoir 100.000 €, au terme de la Période de souscription.
f)	Informations concernant la garantie ou la sûreté garantissant l'investissement (le cas échéant)	
	i) le garant ou le fournisseur de la sûreté est-il une personne morale ?	Oui
	ii) Identité, forme juridique et les coordonnées du garant ou du fournisseur de la sûreté	Renner Energies SA
	iii) Nature de la garantie ou de la sûreté et conditions qui y sont attachées	L'engagement de Renner Energies SA en tant que codébiteur solidaire et indivisible, à titre de garantie, des sommes dues par le porteur de projet à ECCO NOVA FINANCE.
g)	Information concernant un engagement ferme de rachat des valeurs mobilières (le cas échéant)	
	Description de l'accord de rachat	Non applicable
	Délai de rachat	Non applicable
h)	Informations sur le taux d'intérêt et l'échéance	
	Taux d'intérêt nominal	<p>Le taux d'intérêt brut s'élève à 5,50%</p> <p>Le remboursement du capital se fait à l'échéance du prêt (in fine) et les intérêts sont payés annuellement.</p> <p>En cas de retard de remboursement, ce taux sera majoré de 2% sur la période de retard correspondant.</p> <p>Le précompte mobilier s'applique sur les intérêts perçus pour les prêts réalisés par des personnes physiques dans la résidence fiscale est en Belgique.</p> <p>Cette taxe s'élève actuellement à 30%, est prélevée à la source et est libératoire, cela signifie que l'investisseur ne doit pas la déclarer dans sa déclaration à l'impôt des personnes physiques.</p>
	Date à partir de laquelle les intérêts deviennent exigibles	01/11/2024 Cf. tableau de remboursement en annexe
	Dates d'exigibilité des paiements d'intérêts,	Cf. tableau de remboursement en annexe
	Date d'échéance (y compris les remboursements intermédiaires, le cas échéant)	<p>01/11/2029</p> <p>Les intérêts commencent à courir le 01/04/2024 et sont soumis à une période de grâce entre le moment de la souscription et cette date.</p> <p><u>Faculté de remboursement anticipé :</u></p> <p>Windfarm Tongeren Oost SA dispose de la faculté de rembourser totalement ou partiellement le prêt anticipativement.</p> <p>Ce remboursement anticipé – total ou partiel -, ne pourra intervenir qu'au terme d'une période de 12 mois à dater de la remise des fonds prêtés à Windfarm Tongeren Oost SA par ECCO NOVA FINANCE et à la condition que toutes les échéances échues antérieurement aient été honorées en temps et en heure et en intégralité.</p> <p>La mise en œuvre, par Windfarm Tongeren Oost SA, de cette clause de remboursement anticipé engendrera le remboursement, par ECCO NOVA FINANCE, du même montant aux Investisseurs et ce, dès qu'ECCO NOVA FINANCE aura perçu du Porteur de projet le remboursement anticipé du prêt qu'elle lui a consenti.</p> <p>Le montant total du prêt et des éventuels intérêts ou la somme restant à payer en cas d'échéances déjà versées, sera exigible par anticipation, immédiatement, dans tous les cas prévus par la loi.</p>
	Rendement applicable	Le rendement brut annuel équivaut au taux d'intérêt nominal dans l'hypothèse du respect du tableau de remboursement contractuel en annexe.

PARTIE E – INFORMATIONS SUR LES ENTITES AD HOC

a)	Une entité ad hoc s'interpose-t-elle entre le porteur de projet et l'investisseur ? Oui
b)	Coordonnées de l'entité ad hoc Ecco Nova Finance, Société à Responsabilité Limitée (SRL), Clos Chanmurly 13, 4000 Liège, BE.0649.491.214.

PARTIE F – DROITS DES INVESTISSEURS

a)	Principaux droits attachés aux valeurs mobilières Les obligations émises donnent droit au paiement des intérêts et au remboursement contractuels.
-----------	---

b) et c)	Restrictions auxquelles sont soumises les valeurs mobilières et restrictions sur le transfert des instruments Néant
d)	Possibilité pour l'investisseur de sortir de l'investissement Ecco Nova n'organise de sortie anticipée pour les investisseurs.
e)	Pour les instruments de capitaux propres, répartition du capital et droits de vote avant et après l'augmentation de capital résultant de l'offre (en supposant que toutes les valeurs mobilières seront souscrites) Non applicable.

PARTIE G – INFORMATIONS CONCERNANT LES PRETS – NON APPLICABLE

PARTIE H – FRAIS INFORMATIONS ET RECOURS

a)	Frais imputés à l'investisseur et coûts supportés par celui-ci en relation avec l'investissement, y compris les frais administratifs résultant de la vente d'instruments admis à des fins de financement participatif Les seuls frais supportés par les Investisseurs et dus à ECCO NOVA sont : <ul style="list-style-type: none"> • Les frais administratifs de qui s'élèvent à 0 € TVAC. • Éventuellement, la quote-part de l'Investisseur dans les frais visés à l'article 9.5 de nos conditions générales d'utilisation en cas de défaillance du Porteur de projets et à la condition que l'Investisseur accepte de les prendre en charge.
b)	Où et comment obtenir gratuitement des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et l'entité ad hoc RENNER ENERGIES TONGEREN-OOST - ECCO NOVA ECCO NOVA
c)	A qui et comment l'investisseur peut adresser une réclamation au sujet de l'investissement ou de la conduite du porteur de projet ou du prestataire de services de financement participatif Une plainte peut être déposée via le formulaire disponible en ligne via: https://www.econova.com/fr/complain Chaque plainte est traitée avec le plus grand sérieux, et dans le respect de délais clairement établis. Chaque plainte est vérifiée pour son admissibilité dans un délai de 10 jours ouvrables , et nous nous efforçons de résoudre tous les problèmes dans un délai de 3 à 20 jours ouvrables . Toutes les données relatives à une plainte seront conservées pour une durée maximale de 5 ans . Le responsable de ce processus est Pierre-Yves PIRLOT, qui peut être contacté directement à claim@econova.com.

ANNEXES :

- **Échéancier de remboursement indicatif**
- **Déclaration de la part des personnes responsables au titre de la fiche d'informations clés attestant que, à leur connaissance, les informations figurant dans la fiche d'informations clés sur l'investissement sont conformes à la réalité et que celle-ci ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée**
- **Scoring de risque associé à l'offre**

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT

Montant emprunté	€ 1.000
Durée (années)	5
Taux	5,50%
Type de remboursement	Remboursement du capital in fine (bullet)

Échéance	Annuité	Intérêts	Capital remboursé	Solde restant dû
1/11/2024	€ 0,00			€ 1.000
1/11/2025	€ 55,00	€ 55,00	€ 0,00	€ 1.000,00
1/11/2026	€ 55,00	€ 55,00	€ 0,00	€ 1.000,00
1/11/2027	€ 55,00	€ 55,00	€ 0,00	€ 1.000,00
1/11/2028	€ 55,00	€ 55,00	€ 0,00	€ 1.000,00
1/11/2029	€ 1.055,00	€ 55,00	€ 1.000,00	€ 0,00
TOTAL	€ 1.275,00	€ 275,00	€ 1.000,00	

Échéancier de remboursement indicatif pour un investissement de 1.000 € (les intérêts sont bruts)

Déclaration de responsabilité

Je soussigné, Jeroen Wuidart, administrateur de Renner Energies Belgium, atteste que, à ma connaissance, les informations figurant dans la fiche d'informations clés sur l'investissement sont conformes à la réalité et que celle-ci ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait en date du 07/10/24 à Leuven

Nom, Prénom

Jeroen Wuidart

Signature

Jeroen Wuidart
Jeroen Wuidart (Oct 7, 2024 14:04 GMT+2)

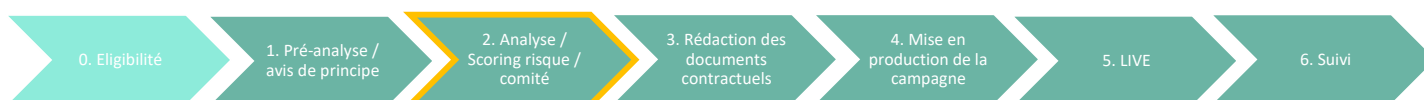
SCORING DE RISQUE RELATIF A LA CAMPAGNE "RENNER ENERGIES TONGEREN-OOST" ETABLI EN DATE DU 20/09/2024

INTRODUCTION

Chez Ecco Nova, notre mission est de faciliter les investissements citoyens dans des projets durables et rentables.

Pour ce faire, outre l'évaluation du caractère durable qui fait l'objet d'une méthodologie propre, nous nous appuyons sur un scoring de risque robuste et transparent qui permet d'évaluer le plus fidèlement possible le risque de défaut associé à chaque projet et qui assure que nos investisseurs sont pleinement informés avant de prendre des décisions d'investissement.

La méthodologie s'articule autour de plusieurs phases clés: une présélection rigoureuse de nos investment manager, une analyse approfondie suivie d'une évaluation selon un ensemble de critères diversifiés et pondérés par nos analystes, et enfin un processus décisionnel à travers notre comité d'investissement interne, éventuellement complété par des experts externes.



Processus de traitement des demandes de financement sur Ecco Nova

Notre approche allie des critères quantitatifs et qualitatifs pour fournir une évaluation du risque la plus complète possible.

Cette méthodologie est en conformité avec les exigences de la Autorité bancaire européen (ABE) et est régulièrement revue en concertation entre les analystes et la direction dans un souci d'amélioration continue.

Notre méthode se veut précise, fiable, à jour et proportionnée à la taille, au type et à la maturité des prêts proposés ainsi qu'aux caractéristiques des projets et de leurs porteurs.

L'objectif de la méthode est d'évaluer la capacité du porteur de projet à faire face à ses obligations financières actuelles et futures.

Les documents et décisions relatifs au scoring de risque sont conservés au minimum 5 ans après le remboursement intégral du prêt octroyé.

METHODOLOGIE

Notre méthodologie s'appuie sur un modèle fondé sur le jugement, intégrant des techniques statistiques et des éléments discrétionnaires dans la prise de décision.

- ✓ Chaque critère d'évaluation se voit attribuer un score de 1 à 5 ;
- ✓ Un poids de 1 à 10 est attribué à chaque critère;
- ✓ Les critères sont classés par familles et un poids est attribué à chaque famille (excepté les familles relatives aux sûretés);
- ✓ Pour chaque famille, une moyenne pondérée des points est effectuée;
- ✓ Une moyenne pondérée des points des différentes familles (hormis les familles relatives aux sûretés) est effectuée pour obtenir un résultat entre 1 et 5 ;
- ✓ Le résultat obtenu est majoré sur base du score lié aux éventuelles sûretés.

Plus le résultat est élevé, plus le risque de défaut et de recouvrement sont bas.

A chaque résultat correspond un niveau de risque allant de 1 à 5 (voir correspondances ci-dessous).

Le score et le poids accordés à chaque critère et à chaque famille de critères sont subjectifs et propres à Ecco Nova.

Ils reflètent notre expertise et notre expérience en matière d'évaluation du risque.

Il est important de souligner que bien que notre méthodologie de scoring de risque repose sur un cadre bien défini, le poids attribué à chaque critère d'évaluation est susceptible d'être ajusté au cas par cas à la discrétion du comité de crédit.



Dans pareille situation, le paramètre concerné fera l'objet d'un commentaire justificatif.

Cette flexibilité est exercée dans l'objectif exclusif de mieux refléter le risque inhérent au projet en question. Cette approche permet à Ecco Nova de faire preuve de réactivité et d'adaptabilité face aux spécificités de chaque projet,

L'évaluation du scoring de risque et le pricing qui en découle se base sur des informations suffisantes et à jour et s'effectue dans un délai ne dépassant pas les 3 mois précédents l'octroi du prêt.

A. SOURCES D'INFORMATIONS

Les données utilisées pour établir ce scoring proviennent de diverses sources clairement identifiées et datées, à savoir :

- Appréciation propre à Ecco Nova
- Données fournies par le porteur du projet (le "Management"), **dans ce cas, une appréciation est donnée par l'analyste sur la fiabilité de l'information**
- Données publiques
- Données comptables, auditées ou non*
- Données issues de rapports d'expertise tiers indépendants
- Données issues de fournisseurs d'informations financières, comme CreditSafemodi
- taux

Lorsque les états financiers audités ne sont pas disponibles pour les deux derniers exercices, nous l'évaluation de la situation financière du porteur de projet sur des documents établis par un conseiller fiscal, un comptable assermenté ou toute autre personne certifiée soumise à un système d'assurance qualité professionnel.

B. CATEGORIES DE RISQUE

Dans le cadre de notre évaluation, chaque projet est classé dans une catégorie de risque allant de 1 à 5 qui est directement lié à la probabilité estimée de défaut du projet. Voici comment ces niveaux se traduisent :



CATEGORIE DE RISQUE 1 : PROBABILITÉ TRÈS FAIBLE DE DÉFAUT

Les projets dans cette catégorie représentent le niveau de risque le plus bas et sont considérés comme très stables avec une excellente capacité de remboursement.

CATEGORIE DE RISQUE 2 : PROBABILITÉ FAIBLE DE DÉFAUT

Bien que ces projets comportent un risque légèrement plus élevé, ils demeurent largement fiables et possèdent de bonnes capacités financières.

CATEGORIE DE RISQUE 3 : PROBABILITÉ MODÉRÉE DE DÉFAUT

Ces projets présentent un niveau de risque intermédiaire. Bien qu'ils soient globalement solides, des fluctuations dans leur environnement interne ou externe pourraient influencer leur capacité de remboursement.

CATEGORIE DE RISQUE 4 : PROBABILITÉ ÉLEVÉE DE DÉFAUT

Les projets classés dans cette catégorie requièrent une attention particulière. Ils demeurent finançables mais sont associés à un niveau de risque plus élevé qui est compensé par un taux d'intérêt plus élevé.

CATEGORIE DE RISQUE 5 : EXCLUSION DU PROJET

Tout projet qui reçoit ce score est considéré comme trop risqué pour être financé via notre plateforme et est donc exclu de notre sélection.

C. SCORING DE RISQUE ET CONDITIONS DE L'OFFRE (PRICING)

Les critères suivants

- Le montant prêté
- La durée du prêt
- La méthode d'amortissement du capital (amortissement constant, annuité constante ou remboursement in fine « bullet »)
- Les éventuelles garanties offertes
- L'ensemble des frais à la mise en place et à la gestion de l'opération de financement participatif, à travers leur impact sur la rentabilité et les cashflow du projet financé
- Le profil de risque du porteur de projet
- Les conditions de marché au moment de l'émission de l'offre et jusqu'à la maturité

influencent directement le scoring de risque et par conséquent le taux pratiqué.

La valeur actuelle nette et la stratégie du porteur de projet ne nous paraissent pas pertinentes et ne sont pas directement prises en compte dans notre méthode.

Plus le scoring risque est élevé, plus la probabilité de défaut et le taux offert sont élevés.

De plus, certains critères individuels, tels que le 'Loan to Value' ou la solvabilité, peuvent limiter le montant prêté.

A chaque niveau de risque correspond une fourchette de taux.

Cette fourchette de taux tient compte du taux sans risque auquel est ajoutée une prime de risque. Plus le scoring est élevé, plus la prime de risque et donc le taux résultant sont élevés.

Les fourchettes actuelles sont reprises ci-dessous.

Ces fourchettes sont régulièrement mises à jour et au minimum tous les 3 mois afin de tenir compte de l'évolution du taux sans risque et des conditions de marché.

Le taux exact appliqué est ensuite établi par le comité crédit de manière discrétionnaire en tenant compte de la fourchette de taux spécifique à la catégorie de risque et des conditions de marché.

Ce taux est majoré d'une indemnité de remploi lorsqu'un remboursement anticipé est autorisé. La faculté de remboursement anticipé est généralement offerte au porteur de projet au terme d'une période de 12 mois.

L'indemnité de remploi est le plus souvent dégressive avec le temps et est systématiquement précisée dans le titre de créance consultable préalablement à la souscription.

Enfin, les éléments ayant contribué à l'évaluation du risque crédit et des conditions de l'offre sont conservés pour une durée minimale de 5 ans après l'échéance de l'offre.

D. MISE A JOUR DU SCORING DE RISQUE

Le scoring risque est établi préalablement au lancement d'une offre et est propre à une situation et un contexte et se repose sur certaines hypothèses découlant de ce contexte.

Cependant, ce contexte peut évoluer positivement ou négativement et le résultat du scoring de risque est susceptible d'être impacté.

Ecco Nova n'effectue pas de mise à jour régulière de son scoring mais sera amenée à le faire en cas de défaut effectif ou présumé.

F. AUTRES POLITIQUES ET PROCEDURES

Nous veillons à ce que toutes les informations quantitatives fournies aux clients soient accompagnées d'un exposé qualitatif et d'autres informations supplémentaires qui peuvent être nécessaires pour permettre aux clients de bien comprendre les informations quantitatives.

Ces informations quantitatives se trouvent dans la colonne « Informations quantitatives complémentaires et commentaires » du scoring de risque ci-après.

EVALUATION DU SCORING DE RISQUE

Evaluation qualitative de l'entreprise et de son marché							
	Valeur	Origine de l'information	Date de l'information	Informations quantitatives complémentaires et commentaires	Score	Poids	Echelle d'évaluation
Expérience, connaissance et complémentarité de l'équipe managériale de l'entreprise		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Renner Energies - anciennement connu sous le nom de Windvision et de sa filiale, Terre & Watts Développement - développe des projets d'énergies renouvelable depuis 2002.	4	10	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Complémentarité et diversité de l'actionariat de l'entreprise		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Filiale durable de Black Rock. Le Global Renewable Power Fund (GRP III), un fonds d'investissement géré par BlackRock Investment Management Limited, a engagé une enveloppe de 450 millions de dollars en faveur du groupe Renner Energies	5	5	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Impact des conditions macroéconomiques de la juridiction où le projet se déroule		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		5	6	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit

Exposition/Risque AML		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		5	5	Cf. politique AML
Réputation de l'entreprise		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		4	8	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit sur base d'outils tels que Trustpilot ou outils similaires
Âge de la société ou âge de la société mère en cas de SPV	+6 ans	Donnée publique	20/09/2024	Le codébiteur, Renner Energies NV, a été constitué en 2003	5	5	Moins de 2 ans = exclusion ; entre 2 et 3 ans = 1 ; entre 3 et 4 ans = 2 ; entre 4 et 5 ans = 3 ; entre 5 et 6 ans = 4 ; + de 6 ans = 5
Parts de marché		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	3	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Potentiel de croissance du marché anticipé		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	5	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Niveau de concurrence du marché		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	La concurrence sur le marché belge est considérée comme importante.	2	3	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Type de client et localisation géographique	NA						Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
SCORE TOTAL	4,14						

Evaluation des performances financières passées de l'entreprise - NON APPLICABLE - Le projet à Tongeren-Oost est développé dans un SPV.

Evaluation des projections financières de l'entreprise, basée sur des hypothèses solides et prudentes au vu des données historiques et des conditions de marché attendues - NON APPLICABLE - Le projet à Tongeren-Oost est développé dans un SPV.

Evaluation du projet financé, basée sur des hypothèses solides et prudentes au vu des données historiques et des conditions de marché attendues

	Valeur	Origine de l'information	Date de l'information	Informations quantitatives complémentaires et commentaires	Score	Poids	Echelle d'évaluation
Type de projet financé	Grand éolien	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		4	10	Immobilier = 4 ; Photovoltaïque = 5 ; Grand éolien = 4 ; Hydroélectricité = 4 ; Cogénération gaz = 4 ; Cogénération biomasse = 3 ; Bio-méthanisation = 2
Niveau de développement du projet		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Renner Energies a obtenu un permis le 13/06/2023.	3	10	Avec permis = 3 ; Sans permis = 0
Complexité du montage juridico-financier		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Pas de complexité	5	5	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Taux de fonds propres post opération(s) de financement en cours (fonds propres + prêts subordonnés à l'offre en cours / Budget total du projet)	98,2%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Le SPV obtient un prêt actionnaire d'une valeur de 8 million d'euros et investit également 5,3 million d'euros de fonds propres dans le projet.	5	10	Subside compris! 0 à 10% = 1 ; 10,1 à 20% = 2 ; 20,1 à 30% = 3 ; 30,1 à 40% = 4 ; +40% = 5
Ratio Fonds Propres* (FP) / FP* + quasi FP post opération(s) de financement en cours *tenant compte des prêts subordonnés à l'offre en cours	98,2%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		5	5	0 à 25% = exclusion ; 25 à 35% = 1 ; 36 à 45% = 2 ; 46 à 55% = 3 ; 56 à 65% = 4 ; +66% = 5
Marge brute prévisionnelle sur base de la valeur estimée ou Taux interne de rentabilité	NA						
Taux de rentabilité interne TRI (IRR)	7,3%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024	Ecco Nova a obtenu le scénario P50 de Renner Energies. Les ratios du plan financier obtenu peuvent être consultés dans la colonne « valeur ». Les scores ont été ajustés étant donné qu'un scénario P90 n'est pas pris en compte ici.	2	10	0 à 3% = Exclusion ; 3,1 à 5% = 1 ; 5,1 à 7% = 2 ; 7,1 à 9% = 3 ; 9,1 à 11% = 4 ; +11% = 5
Taux de couverture de dette (DSCR) moyen	162%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	5	0 à 120% = Exclusion ; 121 à 125% = 1 ; 126 à 130% = 2 ; 131 à 135% = 3 ; 136 à 150% = 4 ; +150% = 5
Taux de couverture de dette (DSCR) min.	132%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		2	10	0 à 110% = Exclusion ; 111 à 115% = 1 ; 116 à 120% = 2 ; 121 à 125% = 3 ; 126 à 140% = 4 ; +140% = 5
Taux de couverture du besoin de financement	100,0%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024				
Niveau de commercialisation	NA						
Ecco Score	NA						
SCORE TOTAL	3,46						

Caractéristiques du prêt

	Valeur	Origine de l'information	Date de l'information	Informations quantitatives complémentaires et commentaires	Score	Poids	Echelle d'évaluation
Utilisation des fonds		Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	3	Score laissé à l'appréciation de l'analyste et du comité crédit
Type de remboursement	Bullet	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		2	3	Amortissement constant du capital = 5 ; Annuités constantes = 4 ; Remboursement du capital in fine = 2
Durée du prêt	60 mois	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	5	0 à 24 mois = 5 ; 25 à 48 mois = 4 ; 49 à 72 mois = 3 ; 73 à 96 mois = 2 ; +97 mois = 1
SCORE TOTAL	2,73						

Evaluation de la robustesse du garant, la société Renner Energies NV

	Valeur	Origine de l'information	Date de l'information	Informations quantitatives complémentaires et commentaires	Score	Poids	Echelle d'évaluation
Type de garantie	Codébiton	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		3	5	
Ratio fonds propres / montant prêté	>400%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		5	10	Exclusion en-dessous de 100%. 100 à 150% = 1 ; 150 à 200% = 2 ; 200 à 300% = 3 ; 300 à 400% = 4 ; +400% = 5
Score CreditSafe	NA						Score = scoring Credit Safe en % divisé par 20
Taux de protection offert	100%	Evaluation propre à Ecco Nova	20/09/2024		5	5	Taux divisé par 20
SCORE TOTAL	4,50						

Synthèse des critères d'évaluation

	Score	Poids	Commentaires
Score qualitatif de l'entreprise et son marché	4,14	5	
Score des performances financières passées de l'entreprise			le poids est adapté selon l'approche (project finance ou corporate finance)
Score des projections financières futures de l'entreprise			le poids est adapté selon l'approche (project finance ou corporate finance)
Score du projet	3,46	10	le poids est adapté selon que le projet est logé dans un SPV.
Score des caractéristiques du prêt	2,73	2	
Score de robustesse de la garantie sur le capital (le cas échéant)	0,00	BONUS	
Score de la robustesse du garant	4,50	BONUS	
Score de la valeur de la garantie	0,00	BONUS	
SCORE GRAND TOTAL	4,47		

Catégorie de risque

1

Catégorisation du risque et correspondance des taux (dernière mise à jour le 5/06/2024)

CATEGORIE 1	Score total supérieur à 4 => taux inférieur ou égal à 5,50%
CATEGORIE 2	Score total compris entre 3,5 et 4 => taux compris entre 5,50 et 8%
CATEGORIE 3	Score total compris entre 3 et 3,5 => taux compris entre 8 et 10%
CATEGORIE 4	Score total compris entre 2,5 et 3 => taux supérieur ou égal à 10%
CATEGORIE 5	Score total inférieur à 2,5 (PROJET NON ADMIS PAR ECCO NOVA)

Faculté de remboursement anticipé et indemnités de emploi	
0 à 12 mois	Remboursement anticipé non autorisé
12 à 24 mois	Remboursement anticipé autorisé moyennant 3 mois d'indemnités de emploi
24 à 36 mois	Remboursement anticipé autorisé moyennant 3 mois d'indemnités de emploi
+ 36 mois	Remboursement anticipé autorisé moyennant 3 mois d'indemnités de emploi

OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> * Risques liés à la construction * Risques liés au prix d'électricité * Risques liés au gisement venteux * Risques de défauts techniques et technologiques
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> * Renner Energies bénéficie d'une solide expérience de plus de 20 ans dans le développement de projets d'énergie renouvelable, avec une présence historique importante en Belgique. * La société Renner Energies s'engage, en qualité de codébiteur solidaire et indivisible, pour les sommes dues par le Porteur de Projets à ECCO NOVA FINANCE. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le Porteur de Projets dispose de la faculté de rembourser anticipativement le prêt. * Au moment de la préparation de la campagne, Renner Energies est en négociation pour l'obtention du prêt senior.